



PV du CA du 4 juillet 2024

A 17h07 M. Choulak ouvre la séance du septième CA de l'année scolaire 2023-2024. Avec 17 présents, le quorum est atteint et les travaux débutent.

Est nommée secrétaire de séance Mme Debeauce.

1) Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 27 juin :

Approuvez-vous le compte rendu du CA du 27 juin 2024 ?

OUI 17

NON 0

ABSTENTION 0

2) Voyages 2024-2025

- Allemagne 3eme, Echange entre la Realschule de Neubiberg et 2 collèges du Val-d'Oise : Parmain et Mériel. 2 accompagnateurs, 8 élèves de Parmain, 10 de Mériel.

Une demande de subvention est en cours auprès de l'OFAJ. Coût par famille plus élevé qu'à Mériel car le collège prévoit une régie de 200€ à disposition des professeurs pendant le séjour.

Approuvez-vous l'échange entre la Realschule de Neubiberg et les collèges de Parmain et Mériel comme suit : 30 mars au 6 avril 2025 pour les élèves de Parmain en Allemagne (6 au 12 octobre 2024 pour les Allemands en France). Transport en train (Deutsche Bahn) et autocar pour les dessertes locales. Hébergement chez les correspondants. Tarif : 215 € par élève, 8 élèves du collège de Parmain. 1 accompagnatrice de Parmain. 1 accompagnatrice et 10 élèves du collège de Mériel. Budget total : 1 942,68 €

OUI 17

NON 0

ABSTENTION 0

- Angleterre 2 classes de 4eme dont LCE anglais. Région de Newbury, du 7 au 12 avril, 49 élèves, 4 accompagnateurs. Transport en ferry + autocar, hébergement en familles d'accueil. Tarif par famille : 517 €. Budget global : 27 466,24 €

Transport en car au départ du collège. Visites de Canterbury, Oxford, Londres, Bath.

M. Deyme note que 2 classes sont concernées soit 60 élèves environ, alors qu'il n'y a que 49 places. Comment se fera la sélection s'il y a plus de demandes que de places disponibles ? M. Choulak répond qu'une commission se réunira si besoin.

Approuvez-vous le voyage en Angleterre, région de Newbury, du 7 au 12 avril 2025, pour 2 classes de 4eme dont la 4eme LCE anglais. 49 élèves, 4 accompagnateurs. Transport en ferry et autocar, hébergement en familles d'accueil. Tarif par famille : 517 €. Budget global : 27 466,24 €

OUI 17

NON 0

ABSTENTION 0

- **Espagne, 4e + 3e LCE espagnol**. Région de Barcelone, du 6 au 11 avril, 30 élèves, 3 accompagnateurs. Transport en autocar, hébergement en familles d'accueil. Tarif par famille : 501 €. Budget global : 16 540 €.

Approuvez-vous le voyage en Espagne, région de Barcelone, du 6 au 11 avril 2025, pour les élèves de LCE espagnol 3^e et 4^e. 30 élèves, 3 accompagnateurs. Transport en autocar, hébergement en familles d'accueil. Tarif par famille : 501 €. Budget global : 16 540 €

OUI 17

NON 0

ABSTENTION 0

- **Italie Latinistes 3eme**. Rome et Campanie (Naples, Pompéi, Herculanium), du 12 au 15 mars, 50 élèves, 4 accompagnateurs. Transport en avion + autocar, hébergement en hôtel. Tarif par famille : 494 €. Budget global : 26 684,48 €

Vol avec la compagnie aérienne Transavia au départ d'Orly. Un départ en train de Valmondois est envisagé pour rejoindre l'aéroport. M. Guerineau explique que le bilan carbone est sensiblement équivalent à celui d'un séjour en autocar.

Mme Macron remarque que certains élèves pourraient être concernés par 2 voyages la même année et que cela sera compliqué pour les familles. Mme Bocenno demande s'il existe des aides ? M. Choulak évoque le fonds social, mais il est parfois difficile de toucher les familles concernées. M. Guerineau propose éventuellement d'ouvrir le séjour aux élèves latinistes de 4^{ème}, ou aux autres élèves de la classe des non latinistes.

Approuvez-vous le voyage en Italie, région de Naples (dont Pompéi et Herculanium) et de Rome, du 12 au 15 mars 2025, pour les latinistes de 3eme. 50 élèves, 4 accompagnateurs. Transport en avion et autocar, hébergement en hôtel. Tarif par famille : 494 €. Budget global : 26 684,48 €

OUI 16*

NON 0

ABSTENTION 0

*M. Touboul s'est absenté momentanément pendant le vote.

- Classe verte toutes 5emes : base de loisirs de Temple-sur-Lot, Lot et Garonne, du 15 au 20 juin, 135 élèves, 13 accompagnateurs. Transport en train, hébergement en centre. Tarif par famille : 413 €. Budget global : 61 124 €.

Les professeurs estiment la participation à 135 élèves sur 148. Si le nombre venait à baisser, le coût ne devrait pas varier sensiblement car le transport est prévu en train (direct Paris Montparnasse-Agen puis trajet en car jusqu'à la base). Pas de transport sur place. Même programme que cette année qui a donné satisfaction à tous (sports de plein air essentiellement). Séjour sans téléphone portable. Un questionnaire sera distribué en septembre à la cinquantaine de familles qui ne sont pas parties, pour en connaître les raisons.

Approuvez-vous le voyage CLASSE VERTE dans le Lot-et-Garonne à la base de Temple-sur-Lot, du 15 au 20 juin 2025 pour le niveau 5eme. 135 élèves, 13 accompagnateurs. Transport en train, hébergement au centre La Base. Tarif par famille : 413 €. Budget global : 61 124 €.

OUI 17

NON 0

ABSTENTION 0

M. Lamour rappelle cette composante de la charte des voyages : le collège peut proposer jusqu'à 5 voyages par an.

Il est impératif pour un établissement d'avoir des ressources financières importantes pour gérer l'organisation de tant de séjours. Le collège Les Coutures, grâce aux revenus issus des logements, a à l'heure actuelle cette possibilité. Cela représente également un gros travail pour les équipes de gestion, surtout avec Op@le. Par ailleurs pour cette nouvelle année le collège souhaite mettre à disposition des familles le règlement des voyages via le télépaiement (plateforme sécurisée en ligne).

18h, arrivée de Mme MAILLY.

3) Bilan des sorties et voyages 2023-2024

VOYAGES

Bilan pédagogique et financier :

- Angleterre 4^e
- Angleterre 3^e
- Classe verte 5^e

Approuvez-vous le bilan financier des voyages 2023-2024 comme suit :

- Angleterre 4eme : déficitaire : 25,68 € sont pris sur la DDF

- Angleterre 3eme : 15,27 € à rembourser aux familles

- Classe verte 5eme : 0,94 € à rembourser aux familles

OUI 18

NON 0

ABSTENTION 0

SORTIES

M. Choulak souligne le caractère atypique de l'établissement de par le nombre important de sorties et voyages chaque année. L'année prochaine il se verra contraint de réguler le nombre de sorties pour qu'il y ait moins de réaménagement d'emploi du temps et pour ménager la vie scolaire. Pour les voyages, seront privilégiées les semaines avant les vacances scolaires, afin de garder les élèves dans une dynamique de travail.

M. Touboul félicite en effet les équipes pour ce programme très riche, et pour les nombreuses sorties dans le Val d'Oise ! Il rappelle le dispositif « 1 site 1 bus », pour lequel le département met à disposition une fois par an, un bus gratuit pour se rendre sur l'un des sites gérés par le CD95 (Château de La Roche Guyon, d'Auvers sur Oise, Abbaye de Maubuisson, Archives départementales etc...)

M. Choulak en profite pour rappeler le projet CNR en cours avec une demande d'équipement de 40 vélos, qui pourraient être utilisés, outre les trajets pour aller à la piscine, pour visiter les sites aux alentours de l'établissement.

4) Bilan de l'utilisation des fonds sociaux 2023-2024

Aucune demande cette année pour la demi-pension.

7 demandes pour les voyages, soit un montant total de 1332€.

M. Lamour rappelle l'existence de la caisse de solidarité, qui n'a pas été utilisée cette année.

M. Guérineau remercie le service de gestion qui a été très réactif, notamment pour une famille.

5) Dons relatifs au concert de chorale du 30 mai 2024

- Don de la mairie de Valmondois
- Don de mairie de Butry

Approuvez-vous l'encaissement des dons des mairies de Valmondois pour 500 € et Butry pour 200 € destinés à soutenir le collège dans l'organisation du concert de chorale à la Scène adamoise en mai 2024?

OUI 18

NON 0

ABSTENTION 0

6) DBM diverses (pour information)

- a) DBM n°2 : Valeurs de l'Olympisme (CD95 1 500 €)
- b) DBM n° 3 à 5 : Prévention et citoyenneté CD95 (régul), Ateliers écolo (CD95 780), Chorale Mairie de Butry (200)

7) Règlement intérieur (Présentation de Mme Mailly)

Travail conjoint et collaboratif. Mme Mailly évoque quelques modifications (utilisation des téléphones, tenues, horaires, absentéisme et retards etc..).

Mme Quere explique que cette année, tout passera par Pronote (suivi des retards, exclusions, remarques etc..). Le règlement EPS va évoluer également, comme chaque année il faut l'adapter.

OUI 18

NON 0

ABSTENTION 0

8) Conventions diverses

Installation sportives de la ville de Parmain

- Gymnase Alain Colas 2024-2025.
- Plateau de basket extérieur 2024-2025.
- Stade Jacques Hunaut 2024-2025.

Mme Bocenno demande pourquoi le vendredi, tout s'arrête à 15h ? M. Bignon explique qu'une association occupe le créneau dans le gymnase.

Par ailleurs il explique qu'à ce jour il n'existe pas encore de convention pour le dojo CPCLC; un accord a été conclu avec ce dernier pour que le collège puisse utiliser de manière ponctuelle le dojo quand il est libre. A voir peut-être l'année prochaine ?

Approuvez-vous les conventions d'utilisation des installations sportives de la mairie de Parmain pour 2024-2025, concernant le gymnase Alain Colas, le plateau de basket extérieur et le stade Jacques Hunaut?

OUI 18

NON 0

ABSTENTION 0

Piscine

De septembre à décembre : mardi matin sur M1, M2 (13 séances)

De janvier à avril : lundi matin (12 séances)

Cela concernera les 5 classes de 6^{ème}. Une location de car est encore prévue pour la rentrée (bus de ville non concluant car les horaires ne coïncident pas avec ceux du collège). Si le projet CNR venait à être validé, les vélos seraient utilisés au printemps pour l'opération « savoir rouler ».

Approuvez-vous la convention d'utilisation de la piscine en 2024-2025 comme suit : 13 séances de septembre à décembre les mardis matins en M1, M2 (1 430 €), 12 séances de janvier à avril en M1, M2 (1 260 €).

OUI 18 NON 0 ABSTENTION 0

Logements

- COP logement secrétaire général

Approuvez-vous la convention d'utilisation précaire concernant le logement du Secrétaire général, du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025. 789 € de redevance, 120 € de charge ?

OUI 18 NON 0 ABSTENTION 0

- COP logement principale adjointe

Approuvez-vous la convention d'utilisation précaire concernant le logement de la Principale adjointe, du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025. 792 € de redevance, 150 € de charge ?

OUI 18 NON 0 ABSTENTION 0

- COPA logement principal

Approuvez-vous la convention d'utilisation précaire concernant le logement du Principal, du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025. 611,10 € de redevance, 150 € de charge, avec astreintes décrites dans la convention ?

OUI 18 NON 0 ABSTENTION 0

19h15, Départ de M. Touboul.

9) Evaluation de l'établissement

Les établissements sont évalués tous les 5 ans (loi du 26/07/2019), le collège Les Coutures fait partie de la dernière vague d'évaluation.

3 phases :

- Septembre – décembre : auto-évaluation. En décembre, l'établissement établira un rapport de 15 à 20 pages, qui sera présenté en CA en début d'année.

- Janvier – mai : évaluation externe (inspecteurs, chefs d'établissements, répondant à un cadre déontologique et qui se rendront sur place, mais également élèves, familles etc... via des sondages ou des groupes de travail ouverts à tous les parents).
- Les évaluateurs externes restitueront lors d'un CA ou d'une plénière un rapport d'une quinzaine de pages qui présentera les points forts, les faiblesses, les pistes d'amélioration.

Les domaines suivants seront étudiés : enseignement ; vie et bien-être des élèves ; fonctionnement de l'établissement ; l'EPL dans son environnement institutionnel et partenarial (liens avec les écoles, les associations, les entreprises etc.).

L'objectif étant d'accompagner les établissements (par le biais de formations par exemple). Le projet d'établissement peut également être mis à jour à l'issue de l'évaluation.

10) Questions diverses

Où en sont les travaux dans les logements ? M. Lamour informe, relayant l'information transmise par le technicien du CD95 M. Chalopin, que des travaux sont programmés pour septembre-octobre (toilettes et salles d'eau).

19h28, fin de la séance.